

Sommaire

→ Découvrez l'université de bordeaux

Bivenue!	3
La recherche à l'université de Bordeaux	4
Intégrité scientifique, Open science... Les enjeux de la recherche à l'université...	5
Les écoles doctorales et les Graduate Programs de l'université de Bordeaux	6
Graduate Research School, au plus près de vos besoins	8

→ Étapes-clés de votre doctorat

De l'inscription à la soutenance	11
S'inscrire et se réinscrire en doctorat	11
ADUM, la plateforme privilégiée du doctorat	13
Le statut du doctorant contractuel	14
Les ressources de l'université pour préparer sa thèse	16
Le comité de suivi, un autre regard sur votre travail de recherche	18
Soutenir sa thèse, dernière ligne droite	20
Le serment des docteurs à l'issue de la soutenance	20
Tout savoir sur le diplôme du doctorat	22
Les temps forts du doctorat	23

→ La formation pendant le doctorat

Les formations, le développement et l'acquisition de compétences	25
Open Science, une formation pour l'accès à la recherche	28
Les missions complémentaires, une expérience professionnelle en dehors de l'activité de recherche	29

→ Votre doctorat à l'international

Mobilité internationale, toutes les infos pratiques	31
La codirection internationale	33
Un doctorat en cotutelle	34

→ Vie pratique du doctorant

Santé	37
Au plus près de vos besoins spécifiques	38
Carte Aquipass, une carte étudiante et bien plus	39
Transports	40
Restauration	41
Ressources numériques	42
Aides sociales	43

→ Après le doctorat

L'évolution de la carrière des docteurs de l'université de Bordeaux diplômés entre 2017 et 2020	45
Prolongez vos recherches, le post-doctorat	46
Contacts et services	47
Sigles et acronymes	49

Découvrez l'université de Bordeaux



Bienvenue !

*L'université de Bordeaux s'affirme comme une institution tournée vers l'international, **ouverte sur la société** et soucieuse de son **impact environnemental**. Elle propose un modèle d'université **pluridisciplinaire** ancré dans ses territoires. Les campus de l'université sont implantés au sein de la métropole bordelaise, et étendus dans toute la région **Nouvelle-Aquitaine**. La politique de recherche est nourrie de **partenariats intenses** avec les acteurs socio-économiques, orientée vers les transitions, l'innovation et une forte intégrité scientifique.*



+52 000
étudiants



7 600
étudiants
internationaux



8
écoles doctorales



2 000
doctorants



l'un des
plus grands
campus
d'Europe



28 ha de
terrains de sport



3 250
enseignants-
chercheurs et
chercheurs
*dont 800 chercheurs
internationaux*



1
fondation
universitaire



38 BU avec
4 000 places de
lecture



135
associations
étudiantes

La recherche

à l'université de Bordeaux

La recherche scientifique de l'université de Bordeaux s'organise autour de **11 départements** qui couvrent l'ensemble des disciplines scientifiques. Ces départements ont pour mission de contribuer à la **stratégie scientifique**, d'animer et de coordonner les actions des composantes et structures qu'elles regroupent.

- › CHANGES - Sciences sociales des changements contemporains
- › Évaluation, Comportements, Organisations (ECOr)
- › Droit et transformations sociales
- › Bordeaux Neurocampus
- › Sciences biologiques et médicales
- › Santé publique et société
- › Sciences et technologies pour la santé
- › Sciences de l'environnement
- › Sciences de l'ingénierie et du numérique
- › Sciences de la matière et du rayonnement
- › Sciences archéologiques

Ces départements regroupent **81 structures** de recherche (unités mixtes de recherche, unités mixtes de service, équipes d'accueil...) auxquelles sont rattachées les 8 écoles doctorales.

En plus des départements de recherches et des laboratoires, l'université comprend des instituts

spécialisés et d'autres entités qui participent au dynamisme scientifique de l'établissement :

- › IHU Liryc : Recherche, innovation, soins et formation face aux pathologies cardiaques
- › Institut des sciences de la vigne et du vin (ISVV) : Pôle pluridisciplinaire de recherche et d'enseignement sur la viticulture
- › L'Observatoire Aquitain des Sciences de l'Univers (OASU) : Recherche sur l'océanographie côtière et de l'étude du littoral, l'étude des propriétés atmosphériques et de surface des planètes, des questions de climat, d'habitabilité ou de recherche de la vie.

L'université de Bordeaux labellise **sept Grands programmes de recherche** interdisciplinaires et internationaux sur des thématiques de pointe :

- › BPS - Sciences des Plantes - Bordeaux
- › BRAIN_2030 - Initiative pour le futur des neurosciences bordelaises en région Nouvelle-Aquitaine
- › HOPE - Comprendre le bien-être et les comportements humains pour améliorer la société et les décisions publiques
- › L'histoire de l'Humanité
- › IPORA - Recherche interdisciplinaire orientée vers l'élaboration de politiques en Afrique
- › LIGHT - Sciences de la lumière et de ses applications
- › PPM - Matériaux post-pétrole

Intégrité scientifique, Open science...

Les enjeux de la recherche à l'université

- › L'université de Bordeaux se mobilise pour garantir l'intégrité scientifique de la recherche, rejoignant en cela des initiatives prises au plan national.
- › Dans le cadre de la délivrance du diplôme de doctorat, les écoles doctorales veillent à ce que chaque doctorant reçoive une **formation à l'éthique de la recherche et à l'intégrité scientifique**.

L'ensemble des doctorants de l'université de Bordeaux doivent suivre la formation à distance sur l'intégrité scientifique.

- › Depuis 2018, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche s'engage dans son **Plan**

national pour la science ouverte.

La science ouverte, c'est la diffusion de publications et de données de recherches scientifiques à tous, aussi bien aux chercheurs qu'aux entreprises et aux citoyens, sans délai et gratuitement.

Pour sensibiliser les doctorants à la science ouverte et leur fournir des conseils à mettre en pratique tout au long de leur démarche de recherche, la Graduate Research School offre une formation spécifique, obligatoire à effectuer avant la soutenance. Plusieurs supports sont également diffusés pour accompagner cette sensibilisation, comme le **Passeport pour la science ouverte**, réalisé par le Comité pour la science ouverte et l'Université de Lille, qui s'adresse à tous les doctorants en France, dans toutes les disciplines.



Les écoles doctorales et les Graduate Programs de l'université de Bordeaux

Les doctorants et doctorantes de l'université de Bordeaux peuvent s'inscrire dans une des 8 écoles doctorales qui offrent des formations à la recherche dans toutes les disciplines, fondamentales et appliquées. 12 Graduate Programs internationaux sont également accessibles sur certaines spécialités scientifiques ciblées. Les écoles doctorales sont les interlocutrices privilégiées de la communauté doctorale. Réussies avec les Graduate Programs, elles composent la Graduate Research School.

Droit

- Droit privé et sciences criminelles
- Droit public
- Histoire du droit
- Science politique

• ed-droit@u-bordeaux.fr

Entreprise, Économie, Société

- › Graduate Program EcoPoDeMa
- › Graduate Program EUR@frica
 - Sciences économiques
 - Sciences de gestion
 - Démographie

• ed-ecoges@u-bordeaux.fr

Mathématiques et Informatique

- › Graduate Program Numerics
- › Graduate Program Digital Public Health
 - Informatique
 - Mathématiques appliquées et calcul scientifique
 - Mathématiques pures

• edmi@u-bordeaux.fr

Sciences et Environnements

- › Graduate Program Archeo
- › Graduate Program SENSE
 - Sciences de la Terre et l'univers
 - Écologie
 - Environnement
 - Archéologie
 - Philosophie et histoire des sciences

• edoc.se@u-bordeaux.fr



© Arthur Péquin

Sciences Physiques et de l'Ingénieur

- › Graduate Program Light Sciences & Technologies
 - Astrophysique, plasmas, nucléaire
 - Automatique, productique, signal et image, ingénierie cognitive
 - Électronique
 - Lasers, matière et nanosciences
 - Mécanique
- edoc.spi@u-bordeaux.fr

Sciences de la Vie et de la Santé

- › Graduate Program Neurocampus
- › Graduate Program Light Sciences & Technologies
- › Graduate Program Cardiac EP
- › Graduate Program Cancer Biology
- › Graduate Program SiTH
 - Biochimie et biologie
 - Génétique
 - Neurosciences
 - Nutrition
 - Œnologie
- ed-svs@u-bordeaux.fr

Sciences Chimiques

- › Graduate Program SiTH
- › Graduate Program EUREkA
- › Graduate Program Light Sciences & Technologies
 - Technologies de l'information et des télécommunications
 - Énergie
 - Développement durable
 - Santé
- secretariat-edsc@u-bordeaux.fr

Sociétés, Politique, Santé Publique

- › Graduate Program Digital Public Health
- › Graduate Program EUR@frica
 - Biologie, médecine et santé
 - Sciences de l'homme et humanités
 - Sciences de la société
- edsp2@u-bordeaux.fr

Graduate Research School, au plus près de vos besoins

Structure à l'interface Formation-Recherche, le collège des écoles doctorales de l'université de Bordeaux a été créé en 2016, pour coordonner les actions des écoles doctorales, des Graduate Programs et plus généralement, du champ doctoral de l'établissement.

Il a pour objectif de faire du doctorat un **diplôme reconnu, qui participe à la renommée et à l'attractivité internationale de l'université** et qui assure à ses docteurs **une poursuite de carrière optimale**. Ses principales missions se décomposent entre la formation doctorale transverse, l'internationalisation, la vie

étudiante... Et la promotion autour du doctorat : rentrée des primo-entrants, cérémonie des docteurs, salons internationaux.

Depuis 2020, le Collège des écoles doctorales, est devenu la *Graduate Research School* pour répondre aux enjeux nationaux et internationaux sur le doctorat. Il est amené à évoluer d'un guichet unique à une maison du doctorat offrant non seulement un centre de formation professionnelle et doctorale, mais aussi un lieu d'accueil des doctorants « hors de leurs laboratoires ».



50

spécialités de recherche



90

formations transverses



+ de 500

soutenances de thèse/an



+ de 200

cotutelles/an



2 000

doctorants



Environ 17

Bordeaux Summer Schools
organisées/an



Étapes- clés

de votre doctorat

COLLÈGE
des écoles
doctorales



*
10
Bienvenue !

De l'inscription à la soutenance

Le guichet unique dédié aux doctorants, le Bureau des admissions, vous accompagne dans les différentes démarches relatives aux études doctorales.

Le Bureau des admissions participe au processus d'inscription en lien avec les écoles doctorales et prend en charge l'accompagnement des futurs doctorants au cours de l'inscription administrative. Le service organise également les soutenances de thèses et la délivrance du diplôme de doctorat.

S'inscrire et se réinscrire en doctorat

Vous vous êtes déjà inscrits en doctorat, mais l'inscription doit être renouvelée chaque année, en début d'année universitaire, après l'autorisation de l'école doctorale.

Vous souhaitez vous inscrire en première année de doctorat ? Retrouvez la procédure complète sur le site de la Graduate Research School et découvrez en vidéo les étapes-clés de votre inscription à l'université de Bordeaux :



[youtube.com/
watch?v=cDEH3aE9E2Y](https://www.youtube.com/watch?v=cDEH3aE9E2Y)

Étape 1 • Demander à se réinscrire sur la plate-forme ADUM

L'outil de gestion des études doctorales ADUM permet de mettre à jour votre dossier et demander une réinscription pour l'année en cours. Les informations sont transmises automatiquement pour avis à votre directeur de thèse et à l'école doctorale de rattachement.

Le renouvellement est accordé sur proposition du directeur de l'école doctorale, après avis du directeur de thèse et du comité de suivi individuel. Après autorisation de l'école doctorale, vous recevez tous les ans un mail indiquant les formalités à effectuer.

Étape 2 • Payer la CVEC (Contribution à la vie étudiante et de campus du Crous)

Le paiement de cette cotisation est une formalité obligatoire, détachée de l'université.

Pour régler la CVEC, vous devez vous rendre sur le site dédié pour effectuer le paiement et obtenir une attestation. Le numéro de cette attestation est demandé pour

la poursuite de l'inscription. Les doctorants boursiers sont exonérés et disposent d'une attestation.



cvec.etudiant.gouv.fr

Étape 3 • Régler les droits d'inscription

Vous devez vérifier les données mises à jour sur ADUM. Vous pouvez ensuite effectuer le paiement des droits d'inscription à l'université de Bordeaux. Il doit être effectué à la fin de la vérification des données.

Attention, votre numéro étudiant doit être utilisé comme identifiant pour régler les frais d'inscription. Une fois ces étapes complétées et vérifiées par le bureau des admissions, vous recevez un mail de confirmation de l'inscription.

Et ensuite ?

Vous pouvez récupérer votre nouveau certificat de scolarité pour l'année d'inscription. Celui-ci est téléchargeable en français et en anglais sur ADUM ainsi que sur l'ENT de l'université.

La carte étudiante n'a pas besoin d'être renouvelée. Celle-ci peut être mise à jour avec un sticker de l'année universitaire. Il est à récupérer auprès de l'école doctorale de rattachement.

ADUM, la plateforme privilégiée du doctorat

L'université de Bordeaux s'est dotée d'un système d'information exclusivement dédié au doctorat, l'Accès doctorat unique mutualisé (ADUM).

ADUM: Qu'est-ce que c'est ?

ADUM vous permet d'accéder à différents services :

- › S'inscrire ou demander une réinscription en doctorat à l'université de Bordeaux
- › Déclarer sa soutenance de thèse
- › S'inscrire à des formations
- › Présenter sa thèse et décrire son travail de recherche
- › Accéder à des informations en lignes : actualités de l'école doctorale, offres d'emploi, annonces des soutenances...
- › Valoriser ses travaux de recherche en les publiant dans *theses.fr*

L'espace personnel ADUM, une vitrine pour valoriser son parcours

Le portail fonctionne comme un **annuaire pour l'ensemble des doctorants et docteurs**. Il simplifie la prise de contact pour créer votre réseau professionnel : ADUM permet de trouver d'autres doctorants

spécialisés dans des champs de recherche similaires, et sert à contacter des docteurs pour échanger sur les milieux socio-professionnels à intégrer après votre thèse.

Vous pouvez paramétrer vos informations pour les rendre publiques ou les garder privées, faire apparaître vos publications, les techniques scientifiques maîtrisées, vos expériences professionnelles ou formations préalables. Vous pouvez également effectuer des **misés à jour régulières** des informations présentées sur votre profil public. Pour garantir la fiabilité des données, celles-ci seront validées par l'école doctorale ou par l'établissement avant d'être consultables dans l'annuaire public.

ADUM permet aussi d'accéder à des **offres d'emploi** sur des carrières académiques et extra-académiques.

Accéder à l'espace personnel ADUM



adum.fr/index.pl?site=UBX

Le statut

du doctorant contractuel

En tant que doctorant, vous faites partie du personnel de l'université et/ou établissements partenaires. Vous êtes rattaché à la filière recherche, voire d'enseignement si certaines missions complémentaires spécifiques sont effectuées durant votre doctorat. Vous participez à la vie du laboratoire auquel vous êtes rattaché.

Si vous êtes doctorant contractuel, votre unité de recherche est considérée comme votre lieu de travail avec ses propres règles de fonctionnement interne. Vous êtes accueilli au sein d'une équipe par votre directeur de thèse, titulaire d'une Habilitation à diriger des recherches (HDR) ou titulaire d'une Autorisation à diriger une thèse (ADT).

Un doctorant contractuel dispose d'un double statut : étudiant et personnel

Les caractéristiques d'un contrat doctoral

- › Le contrat doctoral est un **contrat de travail à durée déterminée** (CDD). Il peut prendre deux formes :
 - De droit public, délivré uniquement par les établissements publics d'enseignement supérieur ou de recherche.
 - De droit privé, délivré par les entreprises du secteur privé.

- › Il est conclu pour une durée de 3 ans et prévoit une période d'essai de 2 mois (un mois pour un contrat de droit privé) durant laquelle le contrat peut être rompu par le doctorant ou le chef d'établissement, sans indemnités ni préavis, par lettre recommandée avec accusé de réception.
- › Le contrat doctoral est un **mode de financement assuré pour la totalité de la durée de la thèse** sous condition d'être inscrit et réinscrit en doctorat.
- › Il est donc obligatoire de renouveler chaque rentrée son inscription via la plateforme en ligne ADUM, s'acquitter des droits d'inscription auprès du collège des écoles doctorales, et impérativement envoyer son certificat de scolarité au service des ressources humaines chaque année.
- › Sans réinscription en deuxième ou troisième année, une procédure de licenciement peut être engagée contre le doctorant.

Toutes les informations pour connaître les **dates d'ouverture et fermeture des inscriptions** sont disponibles sur le site du Collège des écoles doctorales.



Les ressources de l'université

pour préparer sa thèse

Vous pouvez accéder gratuitement aux services suivants :

- › Prêt des documents, grâce à la carte Aquipass
- › Prolongement de prêt et réservation en ligne : sur l'ENT via l'application Babord+ Clic et collecte, à retrouver sur son compte personnel

Pour tout renseignement

→ doc-bibliotheque@u-bordeaux.fr

Accéder au site internet des bibliothèques



bibliotheques.u-bordeaux.fr/

Le saviez-vous ?

De nombreuses bibliothèques universitaires et centres de documentation sont présents sur tous les campus. Ils sont regroupés par thématiques principales :

- Droit, science politique, économie
- Sciences de gestion
- Sciences de l'Homme
- Sciences du vivant et de la santé
- Sciences et technologies

Documenter sa thèse

Depuis l'ENT avec votre identifiant numérique (Idnum), vous pouvez consulter depuis l'onglet Bibliothèque :

- › Des ressources en ligne dédiées à discipline spécifiques → Application « Collections numériques/sélection thématique »

L'ENT donne également accès à des sites tiers pour consulter :

- › Tous types de documents (en ligne ou sur support physique) → babordplus.u-bordeaux.fr
- › Des documents anciens numérisés → babordnum.fr
- › Des titres de presse et d'actualité → Europepress et Factiva
- › Des publications scientifiques en libre accès → *OSKAR Bordeaux*, entrepôt institutionnel de publications scientifiques, Open U Journals, plateforme de revues en accès ouvert, Hal, archive ouverte pluridisciplinaire.

Les personnels des bibliothèques vous accompagnent

- › Les doctorants contractuels en mission d'enseignement peuvent bénéficier d'ateliers découverte et utilisation des ressources documentaires en appui à la pédagogie
- › Les personnels des bibliothèques peuvent vous former à la gestion et à la maîtrise de l'information, ils peuvent également vous faire visiter les différentes bibliothèques

- › Les personnels des bibliothèques proposent un soutien aux activités de recherche : assistance à la publication et à la diffusion en accès ouvert, appui documentaire pour les appels à projets et contrats de recherche, aide et accompagnement sur les enjeux de la science ouverte (publications, données de la recherche)

Des rendez-vous individuels sont possibles pour rencontrer les personnels.

Rédiger et imprimer sa thèse

La rédaction d'une thèse est une étape importante qu'il faut organiser dès le début. Pour vous aider au mieux à anticiper les différents jalons, la Graduate Research School et la Direction de la documentation mettent à disposition plusieurs outils :

Structuration

Toutes les thèses de l'université de Bordeaux doivent être rédigées de façon structurée. Cela permet d'assurer une certaine cohérence de présentation au plan national et en facilite le signalement et la consultation, via la génération d'un sommaire.

Pour connaître les règles de rédaction et de structuration des thèses



bibliotheques.u-bordeaux.fr/content/download/1378/17689/version/1/file/guidoct_2007.pdf

Mise en forme

La Direction de la documentation met à disposition un rapide résumé des principales recommandations et un exemple de page de titre et de page liminaire pour les thèses sans cotutelle, et avec cotutelle.

Les ressources sont à retrouver sur le site des Bibliothèques de l'université de Bordeaux



bibliotheques.u-bordeaux.fr/Soutien-a-la-recherche/Theses-et-memoires-numeriques/These-de-doctorat/Rediger-sa-these-de-doctorat

Langue

La langue de rédaction d'une thèse française doit être le français. Dans le cas d'une thèse en cotutelle rédigée en langue étrangère, la thèse doit nécessairement comporter un résumé en français décrivant le contexte de la recherche, la démarche adoptée et les résultats obtenus.

Gestion et mise en forme de la bibliographie

Il est conseillé d'utiliser un outil de gestion bibliographique afin de collecter des références, les organiser, les conserver et les mettre en forme. Afin d'apprendre à maîtriser ces aspects, dans le cadre de la rédaction d'une thèse, la Direction de la documentation propose des formations à Zotero, outil de gestion bibliographique libre et gratuit.

Conservation numérique

Dans le cadre d'un dépôt numérique d'une thèse, il est obligatoire qu'une version de la thèse soit destinée à un archivage au Centre informatique de l'enseignement supérieur (CINES). Le service des thèses de la Direction de la documentation s'assurera de la conformité du fichier pour archivage ou le cas échéant effectuera les modifications de format nécessaire.

Impression

L'imprimerie de l'université de Bordeaux vous propose d'imprimer votre thèse. L'impression du document peut se faire en noir et blanc ou en couleur format A4 ou A5 avec finition dos carré collé et impression du titre sur la tranche. Pour bénéficier de ce service, prenez contact directement avec le pôle imprimerie de l'université.

Le comité de suivi, un autre regard sur votre travail de recherche

Votre comité de suivi individuel est obligatoire chaque année. Il veille au bon déroulement du cursus en s'appuyant sur la charte du doctorat et la convention de formation. Les modalités de composition, d'organisation et de fonctionnement de ce comité sont fixées par l'école doctorale. Les membres du comité ne participent pas à la direction du travail des doctorants. Le directeur de thèse ne peut pas en faire partie.

Chaque année, votre rencontre avec les membres de votre comité doit vous permettre de bénéficier d'un regard extérieur sur le déroulement de votre thèse. Le comité évalue, dans un entretien, les conditions de votre formation et les avancées de votre recherche. Il formule des recommandations et vous transmet un rapport de l'entretien ainsi qu'au directeur de l'école doctorale, et au directeur de thèse.

Il veille notamment à prévenir toute forme de conflit, de discrimination ou de harcèlement.



Soutenir sa thèse, dernière ligne droite

Le Bureau des admissions vous accompagne, dans vos procédures administratives, de l'organisation de la soutenance jusqu'à la délivrance du diplôme.

Une soutenance se décline en plusieurs étapes. Pour se dérouler dans de bonnes conditions, il est indispensable de l'anticiper et de respecter le calendrier mis en place. Les différentes étapes concernent également les soutenances en cotutelle.

Retrouver la procédure complète



[doctorat.u-bordeaux.fr/
pendant-le-doctorat/
soutenance](https://doctorat.u-bordeaux.fr/pendant-le-doctorat/soutenance)



Au plus tard 8 semaines avant la date de soutenance

- ▶ Le doctorant déclare sa soutenance sur son espace personnel ADUM et la direction de thèse valide les données du jury pour examen de la conformité. Au plus tard 6 semaines avant la date de soutenance, le doctorant dépose son manuscrit sur ADUM pour envoi aux rapporteurs.

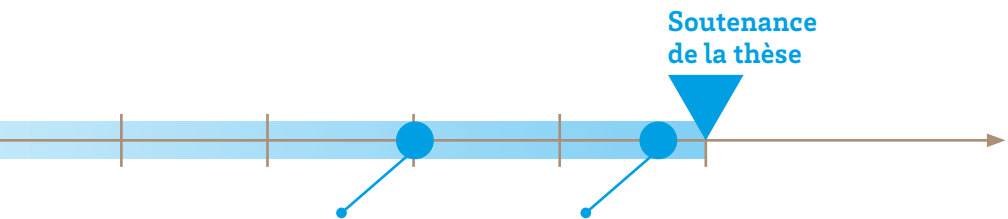
Le serment des docteurs à l'issue de la soutenance

À l'issue de votre soutenance, vous êtes tenu de prêter serment afin de garantir l'intégrité scientifique tout au long de votre parcours de recherche.

Pourquoi prêter serment ?

Ce dispositif prévoit un engagement moral à l'issue de l'admission au grade de docteur, pour continuer de respecter les principes d'intégrité et de déontologie appris lors de votre parcours.

Un docteur peut invoquer ce serment pour refuser d'effectuer des actions en tension avec les principes de l'intégrité scientifique. Le serment doctoral d'intégrité scientifique est unique et identique pour l'ensemble des établissements. Il affirme l'unicité du doctorat, le caractère universel



2 semaines minimum avant la date de soutenance

- › Les rapporteurs déposent leurs rapports via l'interface ADUM
- › Le Bureau des admissions se charge de faire signer la décision d'autorisation de soutenance au président de l'université.

3 jours minimum avant la date de soutenance

- › Le doctorant et de directeur de thèse sont informés que la soutenance est autorisée
- › Les documents de soutenance sont transmis au doctorant et au directeur de thèse

Après la soutenance

- › Retour obligatoire des documents originaux de soutenance signés
- › Dépôt de la thèse définitive, déposée en version numérique sur ADUM et à la bibliothèque universitaire
- › Obtention de l'attestation de réussite et du diplôme

de l'intégrité scientifique et renforce la portée symbolique et solennelle de la prestation de serment. Le serment affirme ainsi la portée collective de l'intégrité scientifique, qui se repose sur tout l'écosystème de la recherche.

L'assermentation intervient individuellement lors de la soutenance. Cette étape de la soutenance est inscrite au procès-verbal, et signé par le docteur, selon les modalités définies par la Graduate Research School.

Le contenu de ce serment est le suivant :

« En présence de mes pairs. Parvenu(e) à l'issue de mon doctorat (...) et ayant ainsi pratiqué, dans ma quête du savoir, l'exercice d'une recherche scientifique exigeante, en cultivant la rigueur intellectuelle, la réflexivité éthique et dans le respect des principes de l'intégrité scientifique, je m'engage, pour ce qui dépendra de moi, dans la suite de ma carrière professionnelle quel qu'en soit le secteur ou le domaine d'activité, à maintenir une conduite intègre dans mon rapport au savoir, mes méthodes et mes résultats ».

Tout savoir

sur le diplôme du doctorat

Le doctorat permet d'acquérir une expertise scientifique reconnue. C'est un diplôme professionnalisant ouvrant de nombreuses opportunités de carrières dans le monde académique ou extra-académique.

Le doctorat est un diplôme prestigieux et reconnu nationalement et internationalement. Une fois la **soutenance validée** et le **dépôt final de la thèse** effectué auprès de la Direction de la documentation à la bibliothèque universitaire, la gestionnaire en charge de l'organisation de la soutenance vous informe que votre attestation de réussite peut être retirée à la Graduate Research School, en attendant l'édition du diplôme de doctorat.

Les diplômes de doctorat sont édités 2 fois par an :

- **Fin-octobre** pour les soutenances de janvier à août de l'année en cours
- **Fin-février** pour les soutenances de septembre à décembre de l'année précédente

• L'université de Bordeaux peut fournir un duplicata :

- En cas de perte, de destruction ou de vol, la demande doit être adressée via un formulaire dédié au Bureau des admissions par courrier ou par mail.
- En cas de changement du nom/prénom/genre, le docteur doit remplir un formulaire spécifique et fournir une pièce justificative de ce changement.

Les docteurs sont prévenus par le mail lié au compte ADUM de la disponibilité de retrait selon les 2 vagues indiquées. Le diplôme est toujours délivré en **exemplaire unique** et doit être conservé.

Pour retirer son diplôme

Le diplôme peut être retiré au Bureau des admissions du Collège des écoles doctorales, au bâtiment A33 sur le campus de Talence, par le docteur ou une autre personne mandatée.

Il est obligatoire de prendre rendez-vous via l'application

→ rendezvous.u-bordeaux.fr

Si un docteur souhaite retirer son diplôme, il doit fournir une pièce d'identité.

Si une autre personne se présente, elle doit fournir une procuration, sa pièce d'identité et celle du docteur.

Il est également possible de recevoir son diplôme par courrier, en adressant une demande au Bureau des admissions.

Retrouvez le détail des procédures pour récupérer son diplôme de docteur



[doctorat.u-bordeaux.fr/
apres-le-doctorat/retirer-
son-diplome](https://doctorat.u-bordeaux.fr/apres-le-doctorat/retirer-son-diplome)

Les temps forts du doctorat

Valoriser les études doctorales, offrir de nouvelles opportunités, permettre une médiation auprès des publics... De nombreux événements viennent enrichir votre parcours doctoral

La cérémonie des docteurs

Chaque année, l'université de Bordeaux met à l'honneur les docteurs des 8 écoles doctorales. Cet événement est l'occasion de valoriser la diversité et l'excellence des travaux de recherche réalisés par les doctorants au sein des laboratoires de l'université de Bordeaux.



Ma thèse en 180s

Ce concours organisé chaque année vous offre la possibilité de venir présenter vos travaux de recherche en seulement 180 secondes. À mi-chemin entre l'exercice d'éloquence et la pratique vulgarisation scientifique, Ma thèse en 180 secondes initie les jeunes chercheurs à communiquer sur leur projet de recherche auprès du grand public. L'événement est organisé au sein de l'établissement, les candidats sélectionnés sont invités à participer au concours du regroupement des universités de Nouvelle-Aquitaine. En cas de victoire d'un ou des doctorants bordelais, ceux-ci peuvent poursuivre les sélections à l'échelle nationale et internationale.

Les PubhD

Un PubhD est un événement mensuel grand public organisé dans les bars de la ville de Bordeaux. Lors de chaque PubhD, 3 doctorants de disciplines différentes présentent leur sujet de thèse en 10 minutes maximum.

Travaux de recherche réalisés par les doctorants au sein des laboratoires de l'université de Bordeaux.

La formation

pendant le doctorat



Les formations, le développement et l'acquisition de compétences

La formation et la poursuite de carrière des doctorants font partie des priorités du Collège des écoles doctorales. Au cours d'un doctorat, vous allez acquérir, consolider ou continuer de développer des **savoirs**, des **savoirs-faire**, des **savoirs-être** nécessaires à la réalisation de vos **travaux de recherche** et à votre **poursuite de carrière**.

Des modules de carrière transversaux spécifiques (Innovation pour la santé humaine, Prise de décision dans l'anthropocène, Interdisciplinarité fondée sur les données, Technologies de rupture) sont en cours de réalisation, en collaboration avec les organismes de recherche (CNRS, Inria, INRAE, INSERM...) afin de fournir aux doctorants sélectionnés un niveau de compétence élevé sur les grands défis mondiaux actuels.

Les formations proposées aux doctorants, tout au long de leur thèse et **quelle que soit la discipline**, ont pour objectif de **développer leur employabilité**, d'acquérir les compétences nécessaires aux carrières attractives et aux plus hautes fonctions.

Les formations proposées sont structurées de la manière suivante :

- › Les **formations transverses**
- › Les **formations disciplinaires**, dans leur domaine de recherche, et **interdisciplinaires** communes à des doctorants de plusieurs écoles doctorales

Des **opportunités de rencontres et d'échanges** entre doctorants de toutes disciplines, et les acteurs du monde académique et socio-économique (forum APEC, BPI France, PhD Days, International Week, Summer schools...) sont proposées tout au long de l'année

Vous devez suivre un **minimum de 100 h** de formations sur trois ans réparties entre les **formations transverses, disciplinaires ou hors catalogue** (en fonction du référentiel de répartition mis en place par votre école doctorale). En cotutelle, ce sont 50 h a minima de formations qui doivent être suivies à l'université de Bordeaux.

Chaque année, vous élaborez un **plan de formation** en concertation avec votre directeur de thèse. Celui-ci liste les compétences à **acquérir ou développer** en fonction de vos besoins. Vous devrez également renseigner votre projet professionnel de poursuite de carrière. Ce plan de formation est **évolutif et révisable**. Le service professionnalisation accompagne tous les doctorants dans le développement des compétences.

Dès la 1^{re} année, vous devez suivre les formations **Éthique de la recherche & Intégrité scientifique dans les métiers de la recherche**. Elles sont obligatoires pour les doctorants.

Si vous effectuez une mission complémentaire d'enseignement doivent, vous devez suivre la formation **Enseigner à l'université**.

Les doctorants qui candidatent au concours Ma Thèse en 180 secondes bénéficient d'une formation obligatoire en 3 modules pour préparer leur participation au concours.

Il existe plus de 90 formations transverses **déclinées autour de 7 thématiques**. Le catalogue évolue chaque année pour rester au plus près de la demande de doctorants, des attentes des recruteurs et tenir compte du référencement du doctorat au Répertoire national des certifications professionnelles. Le catalogue et le calendrier annuel des formations sont publiés chaque année

mi-octobre pour permettre à chacun de **planifier ses formations**.

Des **formations disciplinaires** proposées par les écoles doctorales et les Graduate Programs viennent compléter l'offre des formations transverses.

Des **formations interdisciplinaires** complètent tous ces dispositifs. Elles sont proposées par une ou plusieurs écoles doctorales et regroupent des programmes sur des champs thématiques complémentaires.

Tous les doctorants peuvent parallèlement suivre les formations proposées par l'URFIST (formations dédiés à l'information et à l'édition scientifique) et par le Service ressources humaines de l'employeur ou d'autres formations que vous pouvez choisir en dehors de l'offre des écoles doctorales ou du Collège des écoles doctorales.

Où trouver l'offre de formations ?

Les programmes des formations sont consultables depuis l'espace personnel ADUM.

Ou

- › Sur le **site internet du Collège des écoles doctorales** pour les formations transverses
- › Sur les **sites internet des écoles doctorales et des Graduate Programs** pour les formations disciplinaires/interdisciplinaires.



© Arthur Pequain

Inscription aux formations et validation des heures

• Formations proposées et gérées par ADUM :

Préinscription et inscription dans ADUM pour valider le choix de la formation. Après participation à la formation, validation des heures et dépôt dans ADUM dans votre espace personnel des attestations de participation.

• Formations non gérées par ADUM :

Après participation à la formation, dépôt de vos attestations de participation dans votre espace personnel dans ADUM.

Demande de prise en compte de la formation dans les 100 h. Examen et décision d'attribution des heures validées par le directeur de l'école doctorale.

Constitution d'un portfolio de compétences

Selon la Charte européenne du chercheur, un docteur est un « chercheur en début de carrière ».

Par conséquent, vous pouvez valoriser votre doctorat comme une expérience professionnelle à part entière.

Sur la plate-forme ADUM, vous pouvez alimenter et constituer un portfolio qui regroupe toutes vos activités de recherche, expériences professionnelles, formations, colloques... Afin de valoriser au mieux votre expérience professionnelle dans votre poursuite de carrière.

Open Science, une formation pour l'accès à la recherche

Des formations sont destinées aux doctorants pour valoriser les publications de recherche en ligne.

Une formation pour être sensibilisé à la science ouverte

La stratégie de science ouverte vise à rendre la science accessible à tous. D'ici 2022, l'université espère atteindre 80 % de publications de recherche déposées en ligne. Deux projets de partage des savoirs ont été lancés : la plateforme de dépôt et de diffusion des publications OSKAR Bordeaux et la plateforme de revues en accès ouvert OpenU. L'université s'emploie aussi à avoir une gestion plus ouverte des données dans la pratique scientifique, et à soutenir les chercheurs en faveur d'une recherche plus transparente. Les doctorants et les chercheurs sont invités à faire évoluer leurs méthodes de recherche pour être en conformité avec une démarche scientifique plus ouverte et en accord notamment avec le Plan

national pour la science ouverte (2018).

Tous les doctorants suivent une sensibilisation à la science ouverte afin d'adopter les bonnes pratiques dans la publication et la diffusion de leurs travaux, s'approprier des méthodes de réutilisation et de citation des données de recherche. Ils sont également formés à construire une stratégie de présence en ligne pour valoriser leur identité numérique et leur activité scientifique. La formation se découpe en 3 modules dédiés ainsi que plusieurs ateliers.

En savoir plus sur les formations de recherche documentaire et science ouverte



bibliotheques.u-bordeaux.fr/Se-former/Parcours-de-recherche-documentaire-et-science-ouverte



© Yves Dertis

Les missions complémentaires,

une expérience professionnelle en dehors de l'activité de recherche

Les missions complémentaires regroupent les missions d'expertises, de valorisation et d'enseignement.

Elles permettent aux doctorants sous contrat doctoral de mettre en **pratique les compétences acquises** durant la thèse ou en dehors de leur thèse dans une structure du secteur privé ou public (entreprise, société, administration, établissement public, collectivité, association...). Elles concourent au développement de son réseau et à **l'acquisition d'expérience professionnelle** et les préparent à la poursuite de carrière académique ou socio-économique.

Les missions d'enseignement

Elles vous permettent de vous préparer au métier d'enseignant. Vous êtes chargé d'approfondir des notions auprès d'étudiants de licence ou master au sein de travaux dirigés (ou équivalent). La mission correspond à un service maximal de 64 heures d'enseignement (équivalent TD) réparti sur l'année universitaire. Vous êtes directement intégrés au sein d'une équipe pédagogique.

Les possibilités d'enseignement sont préalablement définies dans les différents départements et composantes d'enseignement de l'université de Bordeaux.

Les missions d'expertises

Ces missions ponctuelles consistent à **répondre à un besoin** non satisfait en interne dans la structure d'accueil : expérimentation, conseil, analyse juridique, étude de marché ou faisabilité, accompagnement de projet, rédaction de rapports, développement de produits, de logiciels, rédaction de documentation, analyse de concurrence, formation, réalisation de sites internet...

La mission n'est pas une continuité du travail de thèse. D'une durée de 32 jours ou 16 jours (1/6 de la durée annuelle du contrat), Elle se déroule durant l'année universitaire. Elle peut être renouvelée durant les 3 années de thèse. Vous restez salarié de l'établissement, un avenant à votre contrat de travail doit être rédigé.

Les missions de valorisation et de diffusion

Ces missions prennent en compte la mise en place d'action de vulgarisation et de diffusion auprès de différentes parties prenantes. Elles permettent également de **rendre opérationnel le savoir** en analysant les retombées économiques et sociétales des travaux de recherche pour un transfert dans les entreprises.

Votre doctorat à l'international



Mobilité internationale, toutes les infos pratiques

Dans un contexte d'ouverture internationale de la recherche, l'université de Bordeaux est particulièrement attentive à favoriser et accompagner l'internationalisation de votre parcours.

Les + d'une mobilité

- › Développer sa culture scientifique
- › Approfondir ses compétences linguistiques
- › Se familiariser avec de nouvelles méthodes de travail au sein d'une équipe internationale
- › Valoriser son travail de recherche à l'échelle internationale
- › Saisir des opportunités pour l'après-doctorat

Les dispositifs

Pour encadrer et valoriser un partenariat, avec une reconnaissance du diplôme à l'échelle européenne et internationale :

- › La cotutelle (obtention d'un double diplôme)
- › La codirection internationale (obtention d'un seul diplôme, celui de l'université de Bordeaux)



Préparer une mobilité internationale ?

Avant de partir

- › Discutez de votre projet de mobilité avec votre directeur de thèse avant d'entamer toute démarche.
- › Renseignez-vous au préalable sur les financements disponibles (les demandes se font souvent 6 mois à 1 an à l'avance selon les programmes).

Où trouver des financements ?

- › Auprès de votre unité de recherche
- › Auprès du Collège des écoles doctorales (écoles doctorales, Graduate Programs, Bureau internationalisation) et de ses partenaires tels que Fulbright (USA) ou Mitacs (Canada)
- › Auprès d'organismes externes, ambassades...

Visa et permis de travail

- › Les ressortissants d'un pays de l'Espace économique européen (EEE) (Union européenne, Islande, Liechtenstein, Norvège) ou de Suisse peuvent circuler librement dans cet espace. En dehors de cette espace, il peut être requis de solliciter un visa, permis de travail ou une autorisation spécifique du pays de destination.
- › Les ressortissants d'un pays hors EEE ou Suisse devront peut-être faire une demande de visa ou autorisation pour se rendre dans un pays hors de l'espace Schengen (dont le Royaume-Uni depuis le Brexit). Dans l'espace Schengen, attention à vérifier que votre visa vous autorise bien à circuler.
- › Dans tous les cas, afin de s'assurer des conditions d'entrée et de séjour, il est nécessaire que vous consultiez

les pages dédiées et actualisées de l'ambassade ou consulat du pays de destination.

Page de conseils aux voyageurs par pays



diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/

Assurances

- › Au sein de l'Union européenne, la carte européenne d'assurance maladie permet de bénéficier des prestations de sécurité sociale. Cette carte est à demander auprès de votre caisse d'assurance maladie ou de votre mutuelle.
- › En dehors de l'Union européenne, il convient de se renseigner auprès de votre compagnie d'assurances sur les conditions de couverture à l'étranger. En effet, les frais médicaux peuvent être très élevés, et une assurance supplémentaire (maladie, accidents, responsabilité civile et rapatriement) peut s'avérer nécessaire. À noter que certaines universités peuvent imposer la souscription à leur propre assurance (en particulier en Amérique du Nord).
- › Un ordre de mission doit être établi par votre employeur si vous êtes salarié, ou à défaut par votre unité de recherche, pour toute la durée du séjour.
- › Sécurité : pour obtenir des informations complémentaires du gouvernement français, consultez la page « Je pars à l'étranger ».

La codirection internationale

La codirection internationale permet de bénéficier de l'expertise de deux directeurs de thèse dans l'encadrement d'un projet doctoral et de contribuer à une collaboration scientifique française et étrangère.



Partenariat entre

2

unités de recherche

(université de Bordeaux
+internationale)



1

fois par an Inscription à
l'université de Bordeaux



Séjours de courte durée

dans l'université
internationale partenaire



Langue et lieu de soutenance

à l'université de Bordeaux, en
français



1

attestation de label de
doctorat européen

Ce dispositif vous offre de nombreux avantages sur les plans scientifique et humain (double encadrement, perspectives de mobilité à l'international, possibilités d'accès aux infrastructures de deux établissements, développement du réseau professionnel...).

Quelles sont les modalités ?

- › Vous êtes inscrit à l'université de Bordeaux
- › La codirection internationale est déclarée dès votre première inscription en doctorat ou au plus tard avant la fin de votre deuxième année de doctorat
- › Un jury international est recommandé lors de la soutenance
- › Selon les cas, la codirection internationale peut nécessiter l'établissement d'un contrat entre l'université de Bordeaux et l'établissement partenaire.

Un doctorat en cotutelle

La cotutelle favorise la direction conjointe d'un doctorat par l'université de Bordeaux et un établissement universitaire à l'international en vue de l'obtention d'un double diplôme.



240

doctorants inscrits en cotutelle



Partenariat entre

2

unités de recherche

(université de Bordeaux
+internationale)



1

fois par an Inscription à
l'université de Bordeaux ET à
l'université partenaire



Séjours alternés et équilibrés

entre l'université de Bordeaux
et l'université partenaire



Langue et lieu de soutenance

à l'université de Bordeaux ou
dans l'université partenaire,
en français et/ou en langue
étrangère



2

diplômes de doctorat liés entre
eux : université de Bordeaux +
université partenaire

Ce dispositif vous offre de nombreux avantages, il permet notamment de bénéficier d'une mobilité forte entre deux établissements partenaires. Il valorise également une double expertise dans l'encadrement des travaux de recherche et octroie deux diplômes à l'issue d'une soutenance unique. La cotutelle donne de nombreux atouts pour la poursuite de carrière (accès aux infrastructures et formations dans les deux établissements,

acquisition de nouvelles compétences, développement d'un réseau professionnel international...)

Quelles sont les modalités ?

- › Vous êtes inscrit simultanément dès la 1^{re} année dans les 2 établissements (même année académique) et vous renouvelez votre inscription chaque année, généralement avec une alternance du paiement des droits d'inscription.



© Gautier Dufau

- › L'encadrement est réalisé par 2 directeurs de thèse, un dans chaque établissement partenaire de la cotutelle. Le doctorat en cotutelle est formalisé via un contrat validé par les 2 administrations et signé par les 2 établissements avant la fin de la 1^{re} année de doctorat.
- › Le projet doctoral doit prévoir des périodes équilibrées entre les établissements partenaires, avec environ 18 mois de séjour dans chaque établissement pour un doctorat de 3 ans.
- › Vous rédigez une thèse unique (anglais accepté). Le dispositif en cotutelle donne lieu à une soutenance de thèse unique (dans l'un ou l'autre établissement)
- › À l'université de Bordeaux, les procédures de cotutelle sont coordonnées par le bureau Internationalisation du Graduate Research School, qui assume l'expertise des projets de cotutelle, puis pilote la rédaction, la négociation, la validation et enfin la mise en signature des contrats de cotutelle.

Vie pratique du doctorant



Santé

Où se soigner ?

Pour tous les doctorants

- **L'espace santé étudiant**

Pour réussir son parcours, la santé est primordiale. Les doctorants et doctorantes de l'université de Bordeaux ont accès à l'Espace santé étudiants. Des équipes de professionnels vous reçoivent, conseillent, informent et orientent en fonction de vos besoins :

Soins infirmiers, consultations médicales, bilans de santé avec une infirmière, mise à jour des vaccinations et obtentions de certificats de non-contre-indication à la pratique d'un sport...

- **Le tout sans avoir besoin d'avancer aucuns frais (tiers payant intégral).**

L'Espace santé étudiant vous propose également une cellule d'accueil et d'écoute destinée à apporter un soutien psychologique. Si vous souhaitez en bénéficier, vous pouvez réserver un rendez-vous sur Doctolib auprès de l'Espace santé étudiants (Prendre RDV en ligne - Spécialité : infirmier - Motif : entretien infirmier écoute).



doctolib.fr/centre-de-sante/pessac/espace-sante-etudiants-pessac/booking/specialities?profile_skipped=true

Pour les doctorants sous contrat de l'université

- **Le service de santé au travail des Ressources humaines**

La médecine du travail a pour but de promouvoir et de maintenir le bien-être physique et mental des personnels. Le service vous assure une surveillance médicale, conduit des actions de santé au travail afin de préserver la santé physique et mentale des personnels et offre des conseils sur toute question relative aux conditions de travail.

Harcèlement, violences & discriminations

L'université de Bordeaux est un lieu de tolérance et de respect. Elle lutte avec fermeté contre tous les types de harcèlement, violences sexuelles ou homophobes. Une cellule de veille existe, elle encourage la liberté de parole sur ces questions et œuvre pour que les victimes soient entendues et soutenues dans leurs démarches.



u-bordeaux.fr/campus/citoyennete-et-vivre-ensemble/harcèlement-violences-discriminations

Faire reconnaître sa qualité de travailleur handicapé

durant son doctorat

La RQTH, qu'est-ce que c'est ?

La reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) est un statut administratif qui permet de faire connaître ses droits et qui favorise l'accès à de nombreuses mesures en matière de formation et d'emploi des personnes en situation de handicap.

Pourquoi se faire reconnaître ?

Ce n'est pas une obligation, mais obtenir la qualité de travailleur handicapé présente de nombreux et très importants avantages, durant vos études et lors de votre recherche d'emploi.

Comment se faire reconnaître ?

En constituant une demande auprès de la Maison départementale des personnes en situation de handicap (MDPH) de votre lieu de résidence. La décision de la MDPH ne mentionne ni la nature du handicap ou de la maladie, ni le taux d'incapacité.

Qui peut me conseiller à l'université ?

- › Étudiants et doctorants sans financement > Assistantes sociales de l'Espace santé étudiants - ese@u-bordeaux.fr
- › Doctorants bénéficiant d'un financement > Correspondante handicap de l'université - correspondant.handicap@u-bordeaux.fr

→ u-bordeaux.fr/faire-reconnaitre-son-handicap

Au plus près de vos besoins spécifiques

Étudiants en situation de handicap ou de longue maladie, étudiants sportifs de haut et bon niveau, artistes confirmés, élus étudiants, autres profils selon critères (engagés, salariés...), l'université vous accompagne.

Avec le service PHASE, vous pouvez bénéficier :

- › d'un service de proximité
- › d'une évaluation de vos besoins et d'un conseil pour vos aménagements
- › d'interlocuteurs privilégiés dans votre composante de formation.

Un plan d'accompagnement personnalisé et évolutif tout au long de votre parcours

- › Accompagnement pédagogique
- › Aides techniques et humaines
- › Aménagement d'examens
- › Aménagement des études, aménagement de l'emploi du temps.

Prenez contact dès la rentrée avec le ou la chargé-e d'accompagnement du service PHASE de votre campus.



u-bordeaux.fr/etudiants-besoins-specifiques



Transports

Tous les campus de l'université de Bordeaux sont desservis par le tramway ou le bus et disposent de stations V3 (vélos en libre-service).

Soucieuse de la gestion durable des déplacements domicile-travail, l'université de Bordeaux encourage l'emploi des modes de transport alternatifs pour se rendre sur le lieu de son unité de recherche ou de son école doctorale.

Des stations de Vcub existent à proximité des campus sur la métropole bordelaise. Des parkings à vélo sur les campus sont aussi disponibles.

Vous pouvez également accéder soit aux parkings automobiles sur les campus dans un rayon de 10 minutes de marche, soit aux parkings relais

pour vous rendre sur votre lieu de recherche.

Le saviez-vous ?

Aide aux transports

Pour les doctorants qui utilisent les transports en commun, le vélo ou le covoiturage pour se rendre à l'université, vous pouvez bénéficier de coup de pouce.



personnels.u-bordeaux.fr/Campus/Se-deplacer-Plans-des-campus/Aides-aux-transports



© Olivier Got

Carte Aquipass, une carte étudiante et bien plus...

À votre arrivée à l'université, vous recevez votre carte Aquipass personnelle. C'est votre passeport étudiant qui permet de vous identifier, de bénéficier de nombreux services : emprunts d'ouvrages à la bibliothèque, accès aux restaurants universitaires... Avec cette carte vous pouvez également effectuer certains achats grâce au porte-monnaie électronique Izly.

Izly, comment ça marche ?

La carte Aquipass qui vous a été remise dispose du porte-monnaie Izly. Vous devrez créer un compte en ligne, que vous alimenterez

de manière totalement sécurisée, puis pourrez décider de payer avec votre carte d'étudiant sans contact ou avec votre téléphone mobile. Dans les restaurants et cafétérias universitaires, plus besoin de chercher votre monnaie pour payer.

Comment charger la carte Izly ?

Vous pouvez recharger votre compte en quelques clics, à partir de 5 €, depuis l'application mobile ou le web. À tout moment, vous pouvez transférer l'argent de votre compte Izly vers votre compte bancaire.

→ izly.fr

Restauration

Sur chaque campus des cafétérias et restaurants universitaires permettent de bénéficier d'un repas équilibré à moindre coût.

La plupart des restaurants universitaires proposés aux personnels et étudiants sont gérés par les CROUS (Centre régional des œuvres universitaires et scolaires). Retrouver la liste des points de restauration :



[crous-bordeaux.fr/
restauration](http://crous-bordeaux.fr/restauration)

Le saviez-vous ?

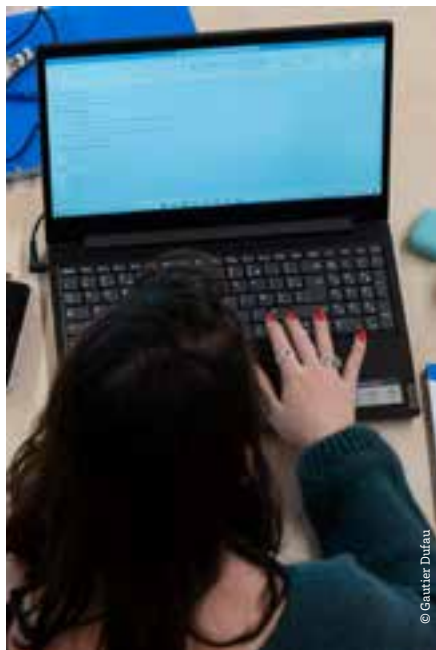
Aide financière à la restauration

Une partie du prix de vos repas dans les restaurants administratifs et interadministratifs peut être prise en charge par l'université en fonction de l'indice de rémunération. Sont concernés, les restaurants du CROUS, de Charles Perrens, de l'INRAE, du CNRS, de l'hôpital de Dax et l'Amicale des personnels du Rectorat de Bordeaux.

Ressources numériques

Identité numérique IDNUM

Pour accéder aux services numériques et en particulier à l'Espace numérique de travail (ENT), vous disposez d'une identité numérique « IDNUM université de Bordeaux ». En tant que nouvel arrivant, l'identité numérique est créée automatiquement lors de la saisie de votre inscription administrative. Après obtention du certificat de scolarité auprès de l'école doctorale, vous pouvez activer votre IDNUM à partir de l'interface d'activation.



Messagerie électronique

ZIMBRA est la messagerie collaborative déployée au sein de l'établissement. Elle permet la synchronisation des outils de messagerie, d'agenda et de carnet d'adresses avec son smartphone. Au plus tôt 24 heures après l'inscription administrative, vous disposez d'une identité numérique et d'une adresse de messagerie de type : `prenom.nom@u-bordeaux.fr`. Pour toute question, une aide en ligne est disponible sur la messagerie ZIMBRA.

Wifi

L'université met à disposition une couverture wifi sur les campus. Le réseau wifi Eduroam offre un accès sans fil sécurisé à internet pour toute personne (étudiants, personnels) disposant d'une identité numérique IDNUM.

Pour retrouver une présentation de l'ensemble des services de l'espace numérique de travail (ENT) : dossier étudiant, annuaire, plateformes pédagogiques, messagerie instantanée, visioconférence Zoom, transfert de fichiers... :



[u-bordeaux.fr/formation/
accompagnement-et-
reussite-des-etudes/
services-numeriques](https://u-bordeaux.fr/formation/accompagnement-et-reussite-des-etudes/services-numeriques)

Aides sociales

Loyer, charges, alimentation... Pour de nombreux étudiants et étudiantes avant même la question de l'inscription à l'université, c'est celle du financement des études qui se pose. Des solutions existent, le service social peut vous accompagner dans vos démarches.

Des lieux d'écoute

Les assistants du service social de l'Espace santé étudiants ou du CROUS, tenus au secret professionnel, ont un rôle d'écoute, d'accueil et d'accompagnement si vous rencontrez des difficultés au cours de vos études.

Ils informent sur les différentes aides possibles en cas de difficultés financières, familiales ou matérielles.

- › Renseignements sur les possibilités de financement des études et les aides d'urgence
- › Aide à l'instruction de dossiers d'aides financières

- › Écoute et soutien en cas de difficultés personnelles : rupture familiale, problèmes au cours des études
- › Liaisons avec les services internes et externes de l'université, réorientations vers des services spécialisés
- › Information sur la législation.

En savoir plus sur les services sociaux



u-bordeaux.fr/campus/vie-quotidienne/aides-sociales-financieres



Après le doctorat



L'évolution de la carrière des docteurs de l'université de Bordeaux diplômés entre 2017 et 2020

361 docteurs sur 439 ont répondu à l'enquête.
Le taux de réponse est de 82 %.

Au 1^{er} décembre 2020



88 %

des répondants ont un emploi
(y compris post-doc)

Parmi les répondants en emploi au 1^{er} décembre 2020



65 % occupent un emploi stable (CDI, fonctionnaire ou profession libérale, chef d'entreprise)



95 % travaillent à temps plein



72 % exercent leur emploi en France



99 % de taux de cadre (cadre ou chef d'entreprise ou profession libérale)



52 % exercent une activité en Nouvelle-Aquitaine



50 % exercent une activité au sein du secteur public (en France ou à l'étranger)

Prolongez vos recherches, le post-doctorat

Le contrat post-doctoral vise à mieux accompagner les docteurs dans leur période de transition professionnelle vers les postes pérennes de la recherche publique ou privée.

Les universités recrutent des post-doctorants, qui peuvent alors **poursuivre leur recherche**, en développant par exemple un aspect de leur thèse. En France, la durée d'un post-doctorat varie de **6 mois à 3 ans**. Un post-doctorant est considéré comme un **chercheur à part entière**, il participe pleinement aux activités de son laboratoire de recherche.

Les avantages à poursuivre en post-doctorat

- › Développer des compétences complémentaires pour la poursuite de carrière
- › Créer de nouvelles opportunités pour renforcer l'insertion professionnelle des docteurs.



© Production du désert

Contact des services

- **Service des admissions et HDR**
- **Inscription & soutenance**
+33 (0)5 40 00 38 68
inscriptiondoctorat@u-bordeaux.fr
- **Gestion des contrats doctoraux et MCE**
+33 (0)5 40 00 22 76
rh.finances.doctorat@u-bordeaux.fr
- **Bureau internationalisation**
- **Programmes internationaux**
+33 (0)5 40 00 24 65
internationalisation.doctorat@u-bordeaux.fr
- **Cotutelles**
+33 (0)5 40 00 27 01
cotutelledoctorat@u-bordeaux.fr
- **Service professionnalisation**
- **Formations et poursuite de carrière**
+33 (0)5 40 00 27 78
formationdoctorat@u-bordeaux.fr
- **École doctorale Droit**
+33 (0)5 56 84 40 55
ed.droit@u-bordeaux.fr
- **École doctorale Entreprise, économie, société**
+33 (0)5 56 84 29 26
ed-ecoges@u-bordeaux.fr
- **École doctorale Mathématiques et informatique**
+33 (0)5 40 00 87 07
edmi@u-bordeaux.fr
- **École doctorale Sciences chimiques**
+33 (0)5 40 00 89 40
secretariat-edsc@u-bordeaux.fr
- **École doctorale Sciences et environnements**
+33 (0)5 40 00 33 01
edoc.se@u-bordeaux.fr
- **École doctorale Sciences physiques et de l'ingénieur**
+33 (0)5 40 00 65 26
edoc.spi@u-bordeaux.fr
sec.spi@u-bordeaux.fr
- **École doctorale Sciences de la vie et de la santé**
+33 (0)5 57 57 45 45
+33 (0)5 57 57 12 42
ed-svs@u-bordeaux.fr
- **École doctorale Sociétés, politique, santé publique**
+33 (0)5 57 57 19 62
+33 (0)5 57 57 71 31
edsp2@u-bordeaux.fr
- **Graduate Program Bordeaux Neurocampus**
+33 (0)5 47 30 42 87
neurocampus.graduateprogram@u-bordeaux.fr
- **Graduate Program Light Sciences & Technologies**
+33 (0)5 57 01 72 72
contact.light_st@u-bordeaux.fr

- **Graduate Program Digital Public Health**

+33 (0)5 47 30 42 24
dph@u-bordeaux.fr

- **Graduate Program Numerics**

+33 (0)5 40 00 29 72
GP-numerics@u-bordeaux.fr

- **Graduate Program EUREkA**

+33 (0)5 40 00 29 72
gp-eureka@u-bordeaux.fr

- **Graduate Program Cancer Biology**

+33 (0)5 40 00 29 72
cancerbiology@u-bordeaux.fr

- **Graduate Program Cardiac EP**

+33 (0)5 40 00 29 72
gp-cardiacep@u-bordeaux.fr

- **Les représentants des doctorants**

doctorants.collegeED@u-bordeaux.fr

- **Contrats de recherche et valorisation**

contrat-recherche@u-bordeaux.fr

- **Contacts et boîte à outils Ressources humaines**



personnels.u-bordeaux.fr/Ressources-humaines/Contacts-et-boite-a-outils-RH

- **Personnes-ressources de l'université**



u-bordeaux.fr/universite/organisation-et-fonctionnement/personnes-ressources

- **Service des bibliothèques de l'université de Bordeaux**

doc-bibliotheque@u-bordeaux.fr

- **Soutien à la recherche de la direction de la documentation**

doc-soutienrecherche@u-bordeaux.fr

- **Service des thèses de doctorat de la direction de la documentation**

doc-thesesNum@u-bordeaux.fr

- **Bureau de la vie étudiante Campus Carreire et Victoire (Bordeaux)**

bve.bordeaux@u-bordeaux.fr

- **Bureau de la vie étudiante Campus Peixotto & Bordes (Talence)**

bve.talence@u-bordeaux.fr

- **Bureau de la vie étudiante Campus Montaigne-Montesquieu (Pessac)**

bve.pessac@u-bordeaux.fr

- **Service imprimerie**

imp.talence@u-bordeaux.fr

- **Bureau d'accueil des chercheurs internationaux**

+ 33 (0)5 40 00 68 73
accueil.chercheurs@u-bordeaux.fr

Sigles et acronymes

- › **BUT** Bachelor Universitaire de Technologie
- › **CED** Collège des écoles doctorales
- › **CR** Commission recherche
- › **CRCT** Congé pour recherches ou conversions thématiques
- › **CROUS** Centre régional des œuvres universitaires et scolaires
- › **CT** Comité technique
- › **DAC** Direction de l'amélioration continue
- › **DAEU** Diplôme d'accès aux études universitaires
- › **DEJA** Département d'études juridiques d'Agen
- › **DEJEP** Département d'études juridiques et économiques de Périgueux
- › **DGS** Directeur général des services
- › **DGSA** Directeur général des services adjoint
- › **DPD** Délégué à la protection des données
- › **DR** Direction des ressources
- › **DRI** Direction des relations internationales
- › **DSC** Direction des services comptables
- › **DSI** Direction des systèmes d'information
- › **DSPEG** (Collège) Droit science politique économie et gestion
- › **DT** Directeur de thèse
- › **DU** Diplôme d'université
- › **DUSA** Département universitaire des sciences d'Agen
- › **EC** Enseignant-chercheur
- › **ECTS** European Credits Transfer System
- › **ED** École doctorale
- › **EES** Économie, entreprise, société
- › **EJ** Engagement juridique
- › **ENM** École nationale de la magistrature
- › **ENT** Espace numérique de travail
- › **EPA** Établissement public à caractère administratif
- › **EPCSP** Établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel
- › **EPST** Établissements publics à caractère scientifique et technologique
- › **EQUIPEX** Équipement d'excellence
- › **ERP** Établissement recevant du public
- › **ESR** Enseignement supérieur et recherche
- › **ESTIA** École supérieure des technologies industrielles avancées
- › **ETP** Équivalent temps plein
- › **ETPT** Équivalent temps plein travaillé
- › **EUR** Écoles universitaires de recherche

- › **FEVE** (application) Fiches de postes et d'Évaluation
- › **FIPVU** (Pôle) Formation, insertion professionnelle et vie universitaire
- › **FSD** Fonctionnaire sécurité défense
- › **FSDIE** Fonds de solidarité des initiatives étudiantes
- › **GOF** Gestion de l'offre de formation
- › **GP** Graduate Program
- › **HAMAC** Horaires aménagés en fonction de l'ARTT et des congés (logiciel)
- › **HCC** Heures de cours complémentaires
- › **HCERES** Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur
- › **HETD** Heures équivalent travaux dirigés est une unité de mesure de l'activité pédagogique.
- › **IAE** Institut d'administration des entreprises
- › **IDEX** Initiative d'excellence
- › **IDNUM** Identité numérique
- › **IEP** Institut d'études politiques (également ScPoBx pour Sciences Po Bordeaux)
- › **IFTS** Indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires
- › **IGE** Ingénieur d'études de recherche et de formation
- › **IGR** Ingénieur de recherche de recherche et de formation
- › **IHU** Institut hospitalo-universitaire
- › **ILP** Institut laser plasma
- › **IMA** Institut de maintenance aéronautique
- › **INB** Institut national polytechnique. Nom complet : Bordeaux INP (également parfois appelé IPB)
- › **INSERM** Institut national de la santé et de la recherche médicale
- › **INSPÉ** Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
- › **INRA** Institut national de la recherche agronomique
- › **INRIA** Institut national de la recherche en informatique et en automatique
- › **INSERM** Institut national de la santé et de la recherche médicale
- › **ISVV** Institut des sciences de la vigne et du vin
- › **ITRF** Filière ingénieurs et techniciens de recherche et de formation
- › **IUT** Institut universitaire de technologie
- › **LABEX** Laboratoire d'excellence
- › **LRU** (loi) Libertés et responsabilités des universités
- › **MAOIP** Mission d'appui à l'orientation et l'insertion professionnelle

- › **MAPI** Mission d'appui à l'ingénierie pédagogique
- › **MCE** Mission complémentaire d'enseignement
- › **MCF** Maître de conférences
- › **MEB** Musée d'ethnographie de Bordeaux
- › **MEN** Ministère de l'Éducation Nationale
- › **MESRI** Ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation
- › **MI** Mathématiques et Informatique
- › **MOOC** Massive open online course
- › **OASU** Observatoire aquitain des sciences de l'univers
- › **OF** Offre de formation (ou ODF)
- › **OFVU** Observatoire de la formation et de la vie universitaire
- › **PAS** (Pôle) Pilotage et aide à la stratégie
- › **PAST** Professeur associé
- › **PCA** Prime pour charges administratives
- › **PCSI** Poste central de sécurité incendie
- › **PEDR** Prime d'encadrement doctoral et de recherche
- › **PERC** Professeurs certifiés
- › **PHASE** (Service d'accompagnement des) Publics handicapé, artistes, sportifs, étudiants
- › **PhD** « Philosophiae doctor » indique que la personne est titulaire d'un doctorat
- › **PIM** Prime interministérielle
- › **PFR** Prime de fonctions et de résultats
- › **PHU** Praticien hospitalo-universitaire
- › **PMR** Personne à mobilité réduite
- › **POA** Pôle océanographique d'Aquitaine
- › **POSTDOC** Chercheur titulaire d'un doctorat et recruté en CDD
- › **PPCR** Parcours professionnels, carrières et rémunérations
- › **PPRS** Prime de participation à la recherche scientifique
- › **PR** Professeur des universités
- › **PRAG** Professeur agrégé de l'enseignement du second degré
- › **PRCE** Professeur certifié de l'enseignement du second degré
- › **PRES** Prime de recherche et d'enseignement supérieur
- › **PRP** Prime de responsabilité pédagogique
- › **PU** Professeur des universités
- › **PUOD** Professeur des universités - Praticien hospitalier en odontologie
- › **PUPH** Professeur des universités - Praticien hospitalier
- › **RAF** Responsable administratif et financier

- › **RCE** Responsabilités et compétences élargies
- › **RÉFÉRENS** Référentiel des emplois-types de recherche et d'enseignement supérieur
- › **REH** Référentiel équivalences horaires
- › **RIPI** (Pôle) Recherche international partenariats et innovation
- › **RQTH** Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé
- › **RU** Restaurant universitaire
- › **SAENES** Secrétaire d'administration de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur
- › **SATT / AST** Société d'accélération du transfert de technologies (Aquitaine Science transfert®)
- › **SC** Sciences chimiques
- › **SE** Sciences et environnements
- › **SH** Sciences de l'Homme
- › **SHS** Sciences humaines et sociales
- › **SNI** Structure de niveau intermédiaire
- › **SPI** Sciences physiques et de l'ingénieur
- › **SP2** Sociétés, politique, santé publique
- › **ST** Sciences et technologies
- › **STAPS** Sciences et techniques des activités physiques et sportives
- › **SUAS** Service universitaire d'action sociale
- › **SUAPS** Service universitaire des activités physiques et sportives
- › **SUMPS** Service universitaire de médecine préventive et de santé des étudiants
- › **SVS** Sciences de la vie et de la santé
- › **TCH** Technicien de recherche et de formation
- › **TIB** Traitement indiciaire brut
- › **U&me** Nom de l'application mobile des services de la vie étudiante
- › **UB / UBx** université de Bordeaux
- › **UBM** Université Bordeaux Montaigne
- › **UE** Unité d'enseignement
- › **UF** Unité de formation
- › **UFR** Unité de formation et de recherche
- › **UMFCS** Unité mixte de formation continue en santé
- › **UMR** Unité mixte de recherche
- › **UPPA** Université de Pau et du Pays de l'Adour
- › **VP** Vice-président
- › **VPE** Vice-président étudiant



Bordeaux the best!

u-bordeaux.fr/Campus/Boutique



Pour + d'information
doctorat.u-bordeaux.fr

 @univbordeaux

 univbordeaux

 universitedebordeaux

**Graduate Research School
Université de Bordeaux**

351 cours de la Libération
33405 Talence Cedex



université
de **BORDEAUX**

